

# Fédération Sportive & Gymnique du Travail Commission Régionale d'Alsace de Cyclisme



Date de l'évènement : Dimanche 3 juillet 2022

Lieu: Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva

# Randonnées VTT « La ChampduF » Circuits du Ban de la Roche

# **Organisateurs**

Vélo et Sports de Plein Air (VéSPA), Ski Club Barr, Skieurs de Strasbourg.

#### **Présentation**

4 randonnées sportives sont proposées. Elles empruntent des terrains variés sur des pistes, en hors pistes, sur des sentiers et un peu de route, ils vous feront découvrir les paysages magnifiques du massif du Champ du Feu et des communes avoisinantes :

- le Noir : circuit du Chemin de Carrosse : 35km 1100m de dénivelée positive
- le Rouge : circuit du Sentier des Roches : 25km 840m de dénivelée positive
- le Bleu : circuit du Sentier des Haxes : 20km 700m de dénivelée positive
- le Vert : circuit du Haut des Monts : 10km 340m de dénivelée positive.

# **Participants admis**

Les circuits comportent des difficultés, les participants doivent avoir un niveau technique et physique adapté et du matériel en bon état. Pour les catégories d'âge admises, voir le tableau ci-dessous. Les cyclistes en VAE sont les bienvenus.

# Catégories d'âge par circuit

Circuit	Nom du Circuit	Années de naissance admises	Distance	Dénivelée positive	Appréciations
Noir	Circuit du Chemin de Carosse	2006 et avant	35km	1100m	Randonnée technique et physique **
Rouge	circuit du Sentier des Roches	2006 et avant	25km	840m	Randonnée technique et physique <del>*</del>
Bleu	circuit du Sentier des Haxes	2008 et avant	20km	700m	Randonnée technique et physique*
Vert	circuit du Haut des Monts	2010 et avant	10km	340m	Randonnée assez technique et physique

<sup>\*</sup> Des variantes sont prévues pour contourner les zones les plus exigeantes.

Les enfants plus jeunes, ayant un niveau correct, peuvent participer aux courses VTT. Des circuits adaptés leur seront proposés à partir de 14h30.

# Départ et arrivée au Champ du Feu - La Serva

Les départs sont libres entre 7h00 et 8h30.

#### **Engagement**

A faire avant le samedi 25 juin sur le site http://lachampduf.fr

6 avril 2022 Page 1 sur 3

Les engagements sont effectifs, dès le paiement effectué et les documents joints. Les inscriptions tardives et sur place sont possibles, elles sont majorées de 5 €.

### Frais d'inscription

adultes né(e)s le 31/12/2004 et avant : 9 € (assurance comprise)
jeunes né(e)s 01/01/2005 et après : 5 € (assurance comprise)

majoration pour inscription tardive (après le 25 juin): 5 €

# Retrait des plaques de guidon

Il est à faire au moins 30 minutes avant le départ. Se munir d'une pièce d'identité ou d'une licence.

Pour des questions de secours et de sécurité, elles devront être visibles sur le vélo durant toute la randonnée et rapportées à l'accueil à la fin.

#### Ravitaillement

Des ravitaillements, en eau et en nourriture, sont prévus pour tous les participants.

#### Restauration

Une petite restauration est prévue, elle respectera les consignes sanitaires en vigueur.

# Informations et règlement

- · le port du casque rigide est obligatoire et doit être attaché
- · les randonnées sont ouvertes aux VTT à assistance électrique
- pour des raisons de sécurité, tous les participants devront signer la feuille d'émargement avant le départ, ils se verront remettre la plaque de guidon contre caution ou papier d'identité
- les participants ont l'obligation de porter durant tout le circuit une plaque de guidon numérotée fournie par l'organisation. Elle doit être remise à l'arrivée
- des courses sont prévues avec des départs échelonnés à partir de 10h00 et jusque dans l'après-midi. Merci de laisser la voie libre aux coureurs!
- il est recommandé de terminer les circuits avant 17h00
- l'organisation ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de bris de matériel pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation
- l'organisateur se réserve le droit d'arrêter à tout moment un participant s'il juge que sa sécurité ou celle de la manifestation est compromise
- · les circuits sont naturels, ils comportent des zones techniques, des variantes sont proposées
- certains circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes.
   Respectez le code de la route!
- les circuits empruntés ne sont pas privatisés, attention aux éventuels randonneurs ou autres vététistes
- · ayez la courtoisie de ne rien jeter
- si un participant ne devait pas finir le circuit avant 17h00, il convient de prévenir un signaleur et l'arrivée (possibilité, en dernier ressort, de téléphoner à l'organisation 06 82 20 35 79 - 06 07 29 31 87). Dans ce cas, pensez à récupérer votre licence ou carte d'identité et à rendre la plaque de guidon
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement analysé la situation, téléphonez au 03 88 97 30 69 ou prévenez le prochain signaleur. Le n° des secours est affiché sur la plague de guidon
- · les participants éloignés en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- les participants s'engagent à ne prétendre à aucun droit concernant l'utilisation de leur image
- le comité d'organisation s'autorise à limiter le nombre d'inscriptions
- · le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les dispositions du présent règlement en fonction des circonstances
- · merci de ne pas diffuser les tracés GPS!
- · lors de vos sorties, n'empruntez que les chemins et sentiers : ne pas entrer dans le couvert forestier !
- le comité d'organisation a compétence pour statuer sur tous les cas non prévus par le présent règlement
- en cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit de reporter l'épreuve. Les participants pourront prétendre à un remboursement ou un report des frais d'inscription
- l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile. Il appartient aux participants de vérifier qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels qui pourraient subvenir lors de la manifestation
- l'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement
- le règlement s'adaptera aux consignes sanitaires gouvernementales et fédérales en vigueur au moment de la manifestation.

#### Autres épreuves de VTT

- d'autres randonnées sont organisées le samedi 2 juillet en matinée
- un Critérium National de XC Marathon (70km), ouvert aux plus de 19 ans, est prévu le samedi 2 juillet
- des courses VTT sont organisées le dimanche 3 juillet, elles sont ouvertes dès le plus jeune âge et pour toutes les catégories.

Les informations sur http://lachampduf.fr

# Epreuves de course à pied

- des trails de 35, 25 et 15 km sont organisés le samedi 2 juillet dans l'après-midi
- un Ekiden, marathon par équipe en relais, est également organisé le dimanche 3 juillet en matinée.

Les informations sur http://lachampduf.fr

6 avril 2022 Page 2 sur 3

# **Parkings**

Le coeur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation dans la journée ; des parkings sont disponibles en amont et en aval de La Serva.

# **Cartes et profils**

Ils sont disponibles à cette adresse http://lachampduf.fr

#### **Autres informations**

• http://lachampduf.fr

Lionel Losser : 06 19 55 78 95Dany Iselin : 06 07 29 31 87

• lioski68{at}gmail.com

#### Nos remerciements chaleureux s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges

à la Région Grand Est

à la Collectivité Européenne d'Alsace

à la Communauté des Communes de la Haute Bruche

à la Communauté des Communes du Pays de Barr

à la Communauté des Communes du Pays de Sainte Odile

aux communes de Bellefosse, Belmont, Breitenbach, Fouday, Le Hohwald, Molsheim, Neuviller-la-Roche, Rothau,

Solbach, Waldersbach, Wildersbach

à la Sous-Préfecture de Molsheim

à l'Office National des Forêts

à la Société de Chasse du Mercahon

au Comité de Ski du Bas-Rhin, ses clubs et ses bénévoles

à l'Association des Acteurs et Commerçants du Champ du Feu

à la Protection Civile

à la FSGT

à la FFC

aux magasins Leclerc de Sélestat

aux magasins Sport 2000 Sélestat et Illkirch

à la Flambée du Piémont

à Gibier Marchal au Hohwald

à tous les autres partenaires et annonceurs visibles sur http://lachampduf.fr/









6 avril 2022 Page 3 sur 3